

Communiqué de presse

Le 15 avril 2010

Le transfert sélectif d'un seul embryon à la suite de la fécondation *in vitro* pourrait réduire le nombre de grossesses multiples, tout en ne donnant lieu qu'à une baisse minimale du taux de naissance vivante

Ottawa – Bon nombre de couples canadiens aux prises avec l'infertilité se tournent vers la fécondation *in vitro* (FIV) pour donner naissance à un enfant. Au Canada, la FIV ne bénéficie pas d'un financement public, ce qui rend la décision quant au nombre d'embryons à transférer plus complexe que dans de nombreux pays européens qui lient le financement au transfert sélectif d'un seul embryon (TsSE).

La directive clinique commune, élaborée par la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) et la Société canadienne de fertilité et d'andrologie (SCFA), offre des points de repère intéressants qui permettent de guider le processus décisionnel.

Les auteurs y soulignent la nécessité de connaître et de bien comprendre les diverses options de fécondation *in vitro* offertes aux Canadiennes, le fardeau qu'imposent les grossesses multiples, les effets de l'âge de la mère sur la probabilité de réussite des traitements de FIV, ainsi que l'importance du financement public pour ce qui est d'atténuer le principal obstacle à l'adoption, tant par les médecins que les patientes, du transfert sélectif d'un seul embryon.

Cette directive clinique formule des recommandations visant la baisse de l'incidence des grossesses multiples au sein des populations y présentant une prédisposition, tout en maintenant des taux acceptables de naissance vivante. Elle en vient à la conclusion que, en ce qui concerne les femmes de moins de 35 ans présentant un bon pronostic, le transfert sélectif d'un seul embryon constitue l'option la plus efficace et rentable pour les Canadiennes.

Malgré l'absence de financement, il n'en demeure pas moins crucial de chercher à réduire de façon significative le nombre de grossesses multiples attribuables à la FIV. À ce chapitre, le financement public de la FIV constituerait la meilleure façon de promouvoir l'adoption du transfert sélectif d'un seul embryon.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Natalie Wright

SOGC - Communication et éducation publique
Tél. : (800) 561-2416 ou (613) 730-4192, poste 366
Télec. : (613) 730-4314
Courriel : nwright@sogc.com
Web : www.sogc.org

Dr. Roger Pierson

Société canadienne de fertilité et d'andrologie
Tél. : (306) 966-4458
Télec. : (306) 966-8796
Courriel : pierson@erato.usask.ca
Web : www.cfas.ca

À propos de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) est l'un des plus anciens organismes nationaux de médecine spécialisée du pays. Fondée en 1944, la SOGC a pour mission de promouvoir l'excellence dans la pratique de l'obstétrique-gynécologie et la santé des femmes par le leadership, la défense des droits, la collaboration, la prise de contact et l'éducation. La SOGC représente les obstétriciens, les gynécologues, les médecins de famille, les infirmières, les sages-femmes et les professionnels paramédicaux qui travaillent dans le domaine de la santé sexuelle et génésique. Pour obtenir davantage d'information, consultez le site Web de la SOGC à l'adresse suivante : www.sogc.org.

À propos de la Société canadienne de fertilité et d'andrologie (SCFA)

En 1954, la Société a été fondée, sous le nom de The Canadian Society for the Study of Fertility, par un petit groupe de médecins dont la pratique principale et les efforts de recherche étaient centrés sur les problèmes de fertilité tant chez la femme que chez l'homme. Elle avait pour objectif de promouvoir l'étude et la recherche dans le domaine de l'infertilité. La Société a changé de nom en avril 1972 pour devenir la Société canadienne de la fertilité. À l'époque, un accent particulier était mis sur le contrôle de la fertilité et le premier livre publié par la Société canadienne de la fertilité a été A Practical Manual on Reproduction, pour lequel les docteurs Collins et Rioux ont agi à titre d'éditeurs. En 1983, la Société s'est fusionnée à la Société canadienne d'andrologie pour devenir la Société canadienne de fertilité et d'andrologie. À l'heure actuelle, la Société compte, parmi ses membres, plus de 400 obstétriciens-gynécologues, urologues, endocrinologues de la reproduction, chercheurs et autres professionnels de la santé de toutes les provinces du Canada, ainsi qu'un certain nombre de membres issus de l'étranger.

À propos du Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC)

Le JOGC est la revue canadienne soumise à l'examen collégial qui se spécialise dans les domaines de l'obstétrique, de la gynécologie et de la santé des femmes. Chacun de ses numéros mensuels offre des articles de recherche originaux, des analyses, des exposés de cas, des commentaires et des éditoriaux portant sur tous les aspects de la santé génésique. Le JOGC est l'organe officiel servant à la publication des directives cliniques factuelles, des opinions de comité et des déclarations de principe issues des comités permanents ou spéciaux de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada. Le JOGC est répertorié par la National Library of Medicine dans sa base de données MEDLINE; de plus, les résumés issus du JOGC peuvent être consultés par l'intermédiaire de PubMed.